

Gaillac, le 04/01/2022

La Directrice adjointe chargée de la SEGPA

Objet : Taxe d'Apprentissage- Campagne 2022

PJ : Formulaire de versement des 13% du solde de la Taxe d'Apprentissage 2022

Madame, Monsieur,

Le collège Albert Camus est un acteur important du paysage éducatif gaillacois. Cet établissement comprend en son sein une Section d'Enseignements Généraux et Professionnels Adaptés (SEGPA).

Cette section s'adresse à des élèves en difficulté scolaire et prépare leur orientation à travers la découverte de deux champs professionnels :

- Hygiène alimentation service
- Habitat

Au titre de ces enseignements, nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage.

Ces fonds nous servent à compléter notre équipement, à nous déplacer pour visiter des entreprises ou des lycées professionnels, à acheter de la matière première pour nos ateliers, dans l'optique constante de meilleures formations, orientations et insertions professionnelles des élèves. Le changement d'attribution de la Taxe d'Apprentissage a impacté négativement les ressources de la SEGPA de 86%.

C'est pourquoi, je vous sollicite sur ce point en vous demandant d'accepter de soutenir nos actions pédagogiques. L'intermédiation des organismes de collecte ayant été supprimée, la fraction de 13% de la Taxe d'apprentissage est désormais versée **directement** à la SEGPA du collège Albert Camus de Gaillac. Vous pouvez verser votre part à notre établissement par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre du « Collège Albert Camus ». Pour faciliter cette collaboration, vous trouverez ci-joint un formulaire de versement à compléter afin que l'on puisse vous fournir un reçu.

Ainsi vous devenez un partenaire local privilégié de notre établissement et vous soutenez une formation en phase avec les attentes des élèves et la réalité des entreprises.

Dans l'espoir que cette requête trouvera auprès de vous un écho favorable, je vous prie de bien vouloir trouver ici, l'expression de ma profonde gratitude.

La Directrice adjointe
chargée de la SEGPA
Mélanie Saint Samat

Dossier suivi par

Mélanie Saint Samat

Directrice Segpa

Téléphone

05 63 81 60 04

melanie.saint-samat1@ac-
toulouse.fr

Avenue Albert
Camus

81600 Gaillac



2/2